

CHEYLADE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12/03/2023_01

Conseillers en exercice : 10
Présents : 0
Absents : 0
Votants : 0

L'an deux mille vingt trois

le : 12 Mars

le Conseil Municipal de Cheylade dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. RAYNAL Christophe.

Date de convocation : 01 Mars 2023

OBJET : Cession par la commune d'une partie du domaine public au devant de leur habitation d'une parcelle ZB 117 à Madame Camille DELCHER.

Étaient présents : MM. RAYNAL Christophe, MARONNE Pierre, MONTMALIER Thierry, DOUHET Aurélie, LIADOUZE Pierre, LAVERGNE Claude, , CHALVIGNAC Mélanie, PISSAVY Thomas, CHALVIGNAC Mélanie

Absent(s) excusé(s) : RODDE Jean-Yves

Absent(s) :

Secrétaire de séance : AMADIEU Maryse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Madame DELCHER Camille, propriétaire au Caire commune de Cheylade, d'acquérir une partie du domaine public se situant au-devant de leur maison d'habitation cadastrée ZB 117

Cette cession nécessitant une enquête préalable, demande l'autorisation du Conseil Municipal d'enclencher la procédure de cession à Madame DELCHER de l'assiette du domaine public devant la parcelle ZB. 117

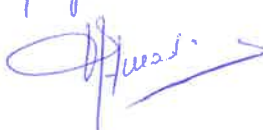
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, constatant l'inutilité pour la commune de cette parcelle et l'avantage que procure cette cession à Madame DELCHER, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de l'enquête avec nomination d'un commissaire enquêteur.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Certifie exécutoire
reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié
le :

Maryse AMADIEU


Christophe RAYNAL

Le Maire,





Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Affiché le

ID : 015-211500491-20230312-12032023_01-DE

20230312-12032023_01-DE

